



CHSCT du 16 mars 2021

Compte-rendu

M. Caron a remplacé M. Testanière à la Direction Régionale des Douanes de Chambéry et a repris le rôle de président du CHSCT Savoie. C'est donc son premier CHSCT.

Le président a répondu à notre déclaration liminaire uniquement sur l'intervention portant sur le calendrier prévisionnel des réunions pour lequel il nous rejoint sur la production de ce calendrier. Des GT seront également proposés 15 jours à 3 semaines en amont de chaque CHSCT.

Pour le reste, ni réactions ni réponses...

Point 1 – Approbation de PV du CHSCT

L'adoption (ou non) des PV est reporté à la prochaine réunion.

Point 2 - Examen des sources d'identification des risques

- *Registres santé et sécurité au travail*

** DDFIP*

Centre des Finances Publiques (CFP) Albertville – problème d'ambiance lumineuse au service recouvrement du SIP – 2 problématiques, ne pas être vu de l'extérieur (lieu de passage) et conserver une luminosité importante. Après divers échanges, proposition de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) de l'installation d'une lampe avec éclairage indirect pour régler le problème de luminosité. Par contre, l'absence de stores (installation non souhaitée par les agents par le passé) posera problème en hiver lorsqu'il y aura nécessité d'un éclairage car ils sont visibles depuis l'extérieur.

CFP St Jean de Maurienne – sortie parking – annotation non remontée à la date du CHSCT (inscription récente) – le problème est en cours de résolution. Il sera installé un panneau sur les places de parking réservées aux visiteurs du CFP. Pour Solidaires Finances, cela ne résoudra pas la problématique liée au passage et au manque de visibilité créé par les incivilités liées au parking « sauvage ».

Solidaires Finances est de nouveau intervenu au sujet de l'accessibilité du registre pour les personnels et les représentants des personnels. Aucune autre solution n'est visiblement à l'étude. Le fonctionnement actuel n'est pas optimal, pour preuve la dernière mise à jour accessible sur l'intranet date de mars 2020 (soit un an). Il est vrai, peu de signalement dans cette période. Pour nous, le manque de souplesse de l'outil et d'information sur son accessibilité rebute également. Les agents ont perdu de vue cette possibilité afin de signaler les différents problèmes liés à la santé, la sécurité et l'hygiène au travail.

** Douane*

RAS

- *Accident travail*

Peu d'accidents compte tenu de cette année particulière. Le Dr Veyrat a signalé une baisse du nombre d'accident de trajet en corrélation avec l'augmentation notamment du télétravail.

Pour la Douane, Solidaires Finances s'est étonné s'agissant de l'accident à la Brigade de Chamonix de l'absence de mention sur la positivité au COVID de l'agresseur. La Direction nous a assuré avoir pris toutes les mesures nécessaires (nettoyage,...).

- **Exercices évacuation**

* DDFIP

Les exercices réalisés à Madoux et St Jean de Maurienne dans le respect des consignes (seuls les personnels de l'équipe d'évacuation ont participé) n'appellent aucune remarque. Sur le site de Chambéry-Bassens, l'exercice a été reporté.

* *Douane*

Aucun exercice

Un rappel a été effectué sur la nécessité d'informer les nouveaux agents dans un service des modalités d'évacuation du site.

En ce sens, Solidaires Finances a signalé l'absence de mise à jour de l'affichage sur le site de Moûtiers de l'équipe d'évacuation et de la liste des membres du CHSCT.

- **Fiches de signalement**

* DDFIP

CFP de Chambéry-Bassens – Fait inédit en Savoie, un usager a filmé et photographié à leur insu des agents de l'accueil avec diffusion sur un réseau social de la vidéo.

Solidaires Finances a demandé ce qui a été réalisé par la Direction et l'agent.

La Direction a répondu avoir réagi (très) rapidement et a sollicité l'appui de la DG pour savoir quelle suite était à donner à cette affaire inédite. Il n'y a visiblement, d'après la Direction, pas de violation du droit à l'image, sur le plan pénal, l'agent d'accueil n'étant pas reconnaissable. C'est la raison pour laquelle il semble difficile de donner une suite judiciaire à l'incident. Nous nous dirigeons vers un signalement au procureur qui choisira de poursuivre ou non. La Direction va procéder à l'envoi d'une lettre de mise en garde, procédure habituelle lors de l'emploi d'une fiche de signalement et au regard du méfait.

Le Dr Veyrat a rappelé toujours se tenir à disposition des agents. Elle assure un contact et le suivi nécessaire. Elle recherche les solutions pour que les agents reprennent leur activité sans appréhension. Au cas présent, c'est un évènement marquant et inhabituel. Il y a eu des menaces d'intentions qui sont à prendre en compte, il y a donc matière à signaler. Elle a posé la question de pouvoir déclarer en accident de travail ces incidents afin d'avoir une prise en charge de consultations éventuelles de « spécialistes » dans l'immédiat ou plus tard. Cette déclaration participe à la reconnaissance des faits et au soutien de l'agent d'autant plus que l'impact sur la victime peut arriver plus tard, pas seulement au moment des faits.

Le docteur Veyrat précise que le phénomène de capture d'image et de discussions sans consentement des agents publics, et diffusion sans contrôle sur les réseaux sociaux tend à se généraliser, et pense que les administrations sous estiment ce problème.

Pour la Direction, le délit d'intention n'existe pas. Elle a pris note par contre de la déclaration d'accident de travail.

Pour Solidaires Finances, la question du droit à l'image ou de la diffusion sur les réseaux sociaux de noms et prénoms d'agents des Finances Publiques (comme de la Douane) est importante. A priori, seul un signalement à la justice est possible ce qui est trop peu suffisant. Au-delà d'une agression anormale envers un agent (à son image ...), il est aussi jeté l'opprobre, par l'entremise des réseaux sociaux, sur l'administration dans son ensemble. Il s'agit d'une volonté de nuire moralement à l'image de notre travail en tant qu'administration vis à vis de la population. Au cas présent, aucun signalement n'a été réalisé au réseau social support de diffusion de la vidéo.

Pour la Direction, cette question est délicate. Pour ce cas, notre agent ne pouvait pas être reconnu sur la vidéo. La Direction semble démunie et a évoqué le cas d'un agent dont le nom circule sur un réseau social (signalement effectué par Solidaires Finances Publiques). A part contacter la personne à l'origine de la diffusion, la Direction dit ne pouvoir rien faire...

Pôle Recouvrement forcé de la DDFIP – Le Dr Veyrat a souhaité évoquer cette fiche. L'agent a vu arriver la situation – 11 fois au tribunal de commerce pour cette affaire. L'agent ne s'est pas senti totalement soutenu sur place. Pour le Dr Veyrat, c'est une situation pourrie que l'on sent venir qui peut être évitée...

A la question de Solidaires Finances, sur la transmission de cette fiche aux partenaires présents sur le site de l'agression, la Direction n'a pas jugé utile de le faire puisqu'ils étaient présents et ont assisté donc à l'incident.

Pour Solidaires Finances, il était important de prendre contact avec le soi-disant partenaire non seulement afin de l'informer de la rédaction d'une fiche de signalement mais aussi pour exiger une réaction plus affirmée en soutien de l'agent des finances publiques menacé.

La Direction s'est en quelque sorte dédouanée en affirmant que la fiche a été rédigée suite à la demande du chef de service.

** Douane*

RAS

- **Visites/notes de l'ISST**

** DDFIP*

1. Rapport de visite d'octobre 2019 de l'ISST au CFP de St Jean de Maurienne

Solidaires Finances est intervenu pour savoir si les travaux de la toiture étaient prévus, pour l'instant rien n'a bougé à ce jour

La Direction est actuellement sur le chantier de changement des chaudières de St Jean de Maurienne et Moutiers dont les travaux doivent être réalisés en 2021 dans le cadre du plan de relance.

Ce rapport mettait en évidence l'absence d'une banque d'accueil pour les personnes à mobilité réduite.

Tout ceci sera vu dans la réorganisation du CFP de St Jean de Maurienne avec l'arrivée du SGC. Seront également pris en compte les réflexions émises par le Monsieur sécurité de la DG suite à sa visite.

La Direction a confirmé que l'ascenseur a fait l'objet de grosses réparations.

L'ISST a pointé une trop grosse densité d'agents dans le bureau de la comptabilité et rien n'a changé. D'après la Direction cela relève de la responsabilité du chef de service.

Récemment une mesure des flux d'air des VMC a eu lieu suite au rapport de l'ISST mais les mesures lui semblent anormales. Il demande à ce que le prestataire s'explique.

L'ISST relève que les infiltrations sur la toiture est un problème qu'il est urgent de résoudre et l'avait déjà signalé dans son rapport de 2019.

Solidaires Finances a également signalé que les prises multiples et les fils qui traînent sont toujours là.

L'ISST et le Dr Veyrat sur le problème de la chaleur au 2^{ème} étage côté parking du personnel.

Solidaires Finances a indiqué que le problème est le même au 1^{er} étage mais que les bureaux étaient inoccupés lors de sa visite.

A été abordé le problème de la climatisation mobile qui devait être installé à l'espace social qui est la pièce la plus fraîche du CFP avec la salle de réunion. Le climatiseur mobile est pour l'instant remisé dans le local informatique.

2. Rapport de visite au CFP de Barberaz

L'ISST a précisé avoir réalisé la visite au moment de l'arrivée de la 2^{ème} vague en octobre 2020.

Le dioxyde de carbone (air rejeté par les personnes présentes) dans les locaux est supérieur à 1000 ppm, ce qui prouve que les locaux sont mal aérés et la VMC n'est pas assez performante. Face au dédain de la Direction, il a rappelé souhaiter juste le respect du code du travail.

Il relève que la DDFIP n'a pas beaucoup avancé sur l'aération de ce site, il demande de faire effectuer des mesures par un bureau de contrôle mais aussi sur tous les autres sites importants.

Cela permettra de vérifier que le nombre d'agents est bon par rapport à la ventilation et aux volumes d'air. Sujet d'autant plus sensible en cette période de crise sanitaire.

Solidaires Finances a demandé la position du Dr Veyrat (qui avait été sujette à réaction de la DDFIP) sur la restauration à son poste de travail. Elle a ainsi rappelé l'importance de l'aération des locaux car lors des repas pris sur place, les agents se trouvent en situation de contamination potentielle.

L'ISST a rappelé la jauge des 8m² chacun lors des repas et une distanciation de 2m.

Solidaires Finances est intervenu sur les soucis de l'éclairage LED qui ne sont toujours pas réglés sachant le montant investi dans cette opération. Si aucun consensus ne se dégage après consultation des agents, comme l'a précisé l'assistant de prévention, il faut appliquer les règles en matière d'éclairage.

La DDFIP a précisé favoriser un éclairage indirect qui correspond mieux au besoin des agents. En ce sens, des commandes importantes ont été réalisées en fin d'année sur ces dispositifs d'éclairage.

- Note ISST du 07/07/2020 : analyse résultats stands de tir Douane

Les résultats datent de 2019 (pas de mesure en 2020) et les mesures (plombémie) ont été réalisées sur les stands de Modane et Grenoble.

Pour Modane, suite à la campagne initiale de 3 mesures, il a été nécessaire de réaliser 2 campagnes supplémentaires car deux mesures surfaciques dépassent le seuil.

Pour Grenoble, dès la 1ère campagne, le résultat était conforme aux préconisations du code de travail.

La Direction a expliqué l'absence de mesures pour le stand de cluses. En 2019 et 2020, aucune séance de tir sur ce stand, parce que la monitrice a été mutée et n'a pas été remplacée. Elle a réintégré la DR de Chambéry et son poste antérieur. Le stand est donc à nouveau disponible de ce fait.

Pour le stand de tir à Modane, les contrôles supplémentaires suite au mauvais résultat initial n'ont pas été réalisés suite à l'arrêt des séances de tir et de problèmes liés à l'UGAP

Le Dr Veyrat est ennuyé par les résultats, moins bons qu'en 2016. Le poste de la table de nettoyage des armes est à rajouter. Elle demande une dépollution au plomb et se pose à la lecture des résultats la question sur une éventuelle pollution environnementale sur le stand de Modane (résultats notamment surfaciques).

Solidaires Finances a interrogé le Dr Veyrat sur l'éventuelle spécificité des lingettes utilisées sur les stands.

Pour le Dr Veyrat il faut normalement un point d'eau sur le stand, ce qui n'est pas le cas à Modane. Le compromis ce sont les lingettes qui n'ont pas besoin d'être spécifiques. C'est la raison pour laquelle il est important de se laver les mains, le visage et les cheveux et de s'essuyer avec un essuie-tout que l'on jette.

- Mesures du radon

9 Sites DDFIP / note ISST / Sites Douane

Rappel de l'ISST : la radioactivité vit aussi à l'état naturel, le radon est un élément radioactif de notre environnement naturel, présent dans les régions granitiques, Bretagne, Massif central et dans les Alpes. Ce gaz vient du sous-sol, à l'extérieur, il est sans danger mais à l'intérieur peut être piégé et l'exposition prolongée peut entraîner des cancers du poumon (risque amplifiée pour les fumeurs).

Depuis 2018, évolution de la réglementation : 300 becquerel (Bq) à ne pas dépasser, l'OMS recommande un niveau à 100 Bq. Si le niveau est dépassé, il faut prendre des mesures de prévention : ventilation des locaux (ouverture des fenêtres, VMC) ou boucher les fissures pour empêcher le radon de s'infiltrer.

Du côté Douane, aucun problème, il faut bien continuer à ventiler les locaux.

Par contre, feu clignotant pour la DDFIP, plusieurs sites concernés par le dépassement : Modane, St

Michel de Maurienne et Moûtiers. Les locaux concernés sont souvent des locaux archives. Il faut donc sensibiliser les agents à l'aération des locaux, contrôler le fonctionnement des ventilations et améliorer l'aération des soubassements pour le sous-sol.

Une fois, ces dispositions prises, il faudra renouveler l'opération de mesure.

La Direction a relativisé en précisant que la mesure était à 285 bq, le seuil de 300 étant dépassé suite à application d'une marge d'erreur. Elle a précisé que seul le site de Moûtiers était pérenne et attendre la tenue du CHSCT pour informer les agents...

A l'interrogation de Solidaires Finances sur la nature de l'exposition, il s'agit d'une notion de dose cumulée sur la vie entière. Au cas présent, l'exposition est occasionnelle mais peut être régulière. Attention, l'effet « cocktail » de différentes substances interagissant entre elles tout au long de la vie est à prendre en considération. Rien n'est anodin en cumul...

Point 3 - budget

- Bilan budget 2020

Le budget était de 118 675 € ramené à 111 555 € (application d'une réserve). 95% du budget a été engagé soit seulement 6 100 € de rendu. Le budget a porté essentiellement sur des dépenses de prévention liées au COVID, sur les formations (réalisées en début d'année, 18 formations programmées dont 7 sont encore à réaliser – dépense engagée) et l'aménagement de postes et des conditions de travail.

Pour Solidaires Finances, ce sont toujours 6 100 € qui ne bénéficient pas aux agents de Savoie. L'année 2020, ô combien particulière, n'aura pas permis de réaliser les formations habituelles. Nous avons été attentifs sur l'accompagnement des directions dans l'application des mesures préventives liées au COVID (notamment achat de masques et de parois plexiglass) qui ont représenté un peu moins de 53 000 €.

Attention, pour mémoire, chaque agent des 2 Directions a dû recevoir une dotation de flacon individuel de gel hydro-alcoolique. Si vous ne l'avez pas eu, merci de nous le signaler.

- Budget 2021 propositions d'actions

Compte tenu de l'absence de transparence et de confiance vis à vis de la Direction des Douanes suite aux problèmes de plombémie relevés sur la DR de Chambéry, Solidaires Finances a refusé les demandes d'actions déposées par la Douane qui ne comportaient pas de devis à l'exception de l'équipement d'un moniteur de tir (somme engagée minime).

Solidaires Finances a déploré de nouveau les demandes de financement d'EPI (Equipement de Protection Individuel), qui relève normalement de la charge de l'employeur. Compte tenu des perspectives d'utilisation du budget (crise sanitaire oblige), nous avons accepté le financement par le CHSCT d'actions relevant à notre sens des budgets Direction (EPI et équipement alarme par exemple).

S'agissant du remplacement du système d'alarme incendie du CFP de St Jean de Maurienne, la DDFIP sur les conseils de l'ISST passera par une maîtrise d'œuvre, un avis technique étant requis.

Solidaires Finances regrette le vol du défibrillateur du CFP de Chambéry-Pasteur. C'est d'autant plus incroyable qu'il était installé dans un espace accessible uniquement par un code d'entrée... Nous avons rappelé à la DDFIP qu'elle avait rendu il y a peu un certain nombre de ces appareils parce que leur entretien coûtait cher... Le financement sur le site considéré a été accepté car le cabinet du médecin est positionné dans ce bâtiment et suite à l'engagement de la DDFIP d'en assurer l'entretien. Par ailleurs, Solidaires Finances a accepté le financement d'actions afin de tester l'équipement d'un plan incliné pour les télétravailleurs et ainsi éviter une mauvaise posture. Cela correspond à nos revendications sur l'accompagnement des télétravailleurs et nous pouvons nous satisfaire de cette prise de conscience de nos directions.

Enfin, Solidaires Finances a refusé le financement de tapis de sol (si si, la DDFIP a osé demander le financement de paillasons) et de 3 cloisons phoniques dont l'usage ne correspondait pas à leur destination (juste la matérialisation d'un couloir dans un openspace).

- Note d'orientation 2021

L'ISST nous a présenté rapidement la note d'orientation et relevé les points suivants :

- Réflexion sur la démarche de prévention et d'évaluation des risques professionnels (DUERP). De nombreuses fiches vont être déployées prochainement ;
- La nécessaire prise en compte des conditions de travail lors des réorganisations ;
- L'émergence des nouveaux risques avec le télétravail.

En réponse à nos interrogations sur le registre santé et sécurité (cf point 2), a informé de travaux en cours pour le rendre plus accessible, mais a précisé n'avoir aucun retour particulier. Il a également évoqué une convention avec l'ANACT et attendre les travaux de la DGFIP sur ce point.

Pour Solidaires Finances, à la lecture de la note d'orientation, nous avons l'impression de vivre dans un autre monde professionnel, un eldorado où tout est fait pour assurer les meilleures conditions de travail, où les Directions sont à l'écoute des acteurs de prévention et des agents. La réalité est malheureusement tout autre. Quelques morceaux choisis :

- *Le dispositif (de veille et de soutien) doit favoriser l'expression mutualisée des acteurs de prévention ministériels auprès des directions. Avec leurs très bonnes connaissances du terrain, des situations de travail, des agents et des sites, ils peuvent éclairer de leurs analyses les directions locales et les orienter dans la mise en oeuvre de mesures de prévention et d'accompagnement dédiées. Il s'agit de ne pas attendre la consultation obligée de ces acteurs mais d'échanger en continu sur les évolutions en cours.*

Réponse de la DDFIP à notre interrogation sur le niveau d'écoute lors de la mise en place du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) et sur la réalité des échanges réguliers : *sur le NRP, je n'y reviens pas. Les acteurs de prévention ont été sollicités mais nous ne les avons pas toujours suivis, c'est le choix de notre direction. Il y a des réunions trimestrielles et des échanges informels également pour des situations particulières.*

- **Prendre en compte les conditions de travail dans les projets** - *L'ensemble des informations constituant ce dossier devront désormais être transmises au comité technique qui sera seul compétent pour examiner les questions relatives aux réorganisations de service. C'est lui qui sera chargé d'étudier les conséquences du projet sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents et de proposer des mesures de prévention pour y répondre. (...) De plus, le CT peut continuer à bénéficier du concours du CHSCT dans cette période transitoire et sans qu'il s'agisse d'une consultation obligatoire, être sollicité pour approfondir les aspects des projets touchant aux matières relevant de sa compétence.*

Pour Solidaires Finances, ce n'est malheureusement pas l'orientation de la DDFIP dont le directeur désigne les chefs de service responsables de l'ensemble de l'organisation de leur service même en matière de conditions de travail.

- *Plus largement, le bureau SRH3B du Secrétariat général publie régulièrement des « fiches repères » destinées à éclairer les chefs de service sur la conduite à tenir face à un certain nombre de risques auxquels ils sont susceptibles d'être confrontés. Elles sont consultables sur l'intranet ministériel Alizé dans la rubrique « Ressources Santé et sécurité au travail ».*

A notre question, à savoir si les chefs de services étaient au courant de l'existence de ces fiches, la DDFIP a répondu en éludant ainsi la question : *c'est le rôle des assistants de prévention d'échanger avec les chefs de service sur ces fiches.* Aucune réponse de la Douane...

Point 4 - Point de l'équipe pluridisciplinaire

Une réunion s'est tenue après la 2^{ème} vague pour reprendre le fil.

- Sur le plomb (stand de tir)

Analyse des mesures – conclusion de l'équipe : demande pour un nettoyage annuel

- Amiante

Evocation du guide reçu en novembre 2020 – réactualisé à l'intention des services RH et acteurs de

prévention. Analyse des situations en DDFIP et en Douane – exemple de fiches à faire (bâtiment) pour la douane et du suivi des agents venant d'autres directions qui ont été exposés

- Radon

Dans l'attente des retours sur les actions à mettre en œuvre

- Le NRP

Evocation des opérations de janvier 2021 avec notamment le site de Bassens avec la densification du site. Au niveau de la réorganisation, n'a pas eu de retours négatifs sur les installations.

L'équipe rappelle l'attention à porter aux agents et aux cadres dans ces réorganisations.

- Point sur les trousse de secours
- la personne en radioprotection

Concerne la Douane, le poste est vacant depuis un certain temps – il faudrait chercher quelqu'un...

Point 5 – déménagement du SRE

Le sujet est toujours d'actualité, par contre emménagement à la DR ne l'est plus. La demande de chercher d'autres locaux pour le SRE est confirmée. La DR a une piste dans les locaux de la DDT.

Le bail des locaux actuels a été prolongé jusqu'en 2022.

Point 6 – Plombémie dans l'eau – DR Douane Chambéry

Rappel du contexte – communication en octobre 2020 de mesures réalisées en juillet 2019 suite à découverte réseau en plomb dans le bâtiment (suite à travaux).

Le Dr Veyrat a précisé que le plomb ne passait pas à travers la peau. Il s'élimine très lentement et peut entraîner des troubles de la santé chez l'enfant (saturnisme) et l'adulte (maladie rénale, trouble fertilité,...).

Elle a assuré le suivi des agents présents sur le site et effectué une consultation individuelle systématique de tous les agents concernés (travaillant sur place ou ayant récemment travaillé dans les locaux). Une audioconférence a été réalisée le 24/11/20 avec tous les agents.

L'analyse de la teneur en plomb a porté sur 6 points. A 4 de ces points, la teneur était supérieure à la limite (pour mémoire, valeur réglementaire 10 microgramme par litre)

Le Dr Veyrat a restitué les résultats des prises de sang individuellement. Elle a travaillé sur ce dossier en lien avec les collègues du centre antipoison de Lyon et de l'ARS ce qui a permis l'accompagnement par un ingénieur ARS de la direction pour le suivi des travaux et après travaux

S'agissant des résultats des prises de sang, ils sont rassurants et n'entraînent donc pas de suivi médical complémentaire. Dans le même sens, il n'y en a pas besoin compte tenu des résultats de remonter en arrière sur des anciens présents sur site.

S'agissant de l'évolution des travaux, l'architecte et le bureau de contrôle sont mandatés. Nous en sommes au stade de l'avant-projet qui serait validé et transformé en DCE, dossier de consultation des entreprises. Le 17/03, le bureau de contrôle doit intervenir sur toutes les zones susceptibles de travaux pour un diagnostic amiante.

Une estimation de travaux de réalisation des travaux est faite pour juin, mais cela reste une estimation compte tenu de la situation actuelle

Pour Solidaires Finances, il y a eu défaillance au niveau de la DR de Chambéry concernant l'information des agents. Bien entendu, le nouveau DR n'exprime pas le besoin de rechercher l'origine de cette défaillance et ne considère pas le CHSCT compétent. Suite à cette position, de bonne guerre (il faut se bien protéger entre collègues...), nous avons demandé où pouvoir évoquer ce sujet. Solidaires Finances attend toujours la réponse... Nous en prenons acte et agirons à l'avenir en conséquence.

Le Dr Veyrat a proposé de réaliser des analyses de l'eau sur d'autres sites « anciens » et a identifié le

site de Chambéry-Pasteur (DDFIP). Solidaires Finances s'est prononcé favorablement pour cette action

Point 7 - Point COVID

Solidaires Finances a demandé un point sur le télétravail dans les 2 directions pour s'assurer de la bonne application des consignes ministérielles.

Le Dr Veyrat nous a informé des taux d'incidence actuels soit à 178 pour 100 000 personnes en Savoie. Le variant britannique est majoritaire en Savoie et le département compte 6,2 % de personnes vaccinées. La plage d'âge la plus touchée est les 15-48 ans. Aucun cas positif dans nos équipes.

Pour la Douane, la majorité des agents sont en surveillance qui ne permet pas bien entendu le télétravail.

Ci-après les chiffres fournis par la DR.

	Nbre agents présents (le jour du recensement [jeudis])	Nombre d'agents ayant télétravaillé					
		1 jour	2 jour	3 jour	4 jour	5 jour	total
Moyenne sur janvier/février 2021	136	22	17	12	7	4	62
Pourcentage sur le nbre total d'effectif (261 agts)	52,01 %	8,5 %	6,4 %	4,5 %	2,7 %	1,6 %	23,7 %
Pourcentage sur le nbre total d'effectif AG-CO (77 agts)	/	28,7 %	21,8 %	15,3 %	9,3 %	5,4 %	80,4 %

Au niveau de la DDFIP, en moyenne, la Direction compte entre 25 et 30 % de télétravailleurs. On approche les 50 % d'agents équipés pour du télétravail. 28 agents restent en attente d'un équipement. L'objectif à la DGFIP est d'atteindre 80% d'agents équipés fin 2021, ce qui ne signifie pas qu'ils seront tous en télétravail...

Point 8 - Point RPS

Solidaires Finances a demandé un point de situation du SDIF et un point sur les aménagements des CFP de Chambéry (avenue de Bassens) et d'Albertville (DDFIP).

Seule la partie sur le SDIF (service départemental des impôts fonciers a pu être abordé, voire sabordé puisque nous avons été contraints par la durée de la réunion pour les différentes interventions). Une autre OS avait souhaité évoqué la situation de la sphère cadastre.

En réponse à l'intervention de cette OS, la DDFIP a précisé que cette réorganisation ne touchait pas que la Savoie et que cette réforme avait été décidée en 2003... Le SDIF devait être créé au 01/09/2020 mais l'opération a été suspendue et reportée au 01/09/2021.

Des Groupes de Travail vont se mettre en place avec les agents qui le souhaitent pour savoir comment cela sera organisé. Un chargé de mission a repris les travaux commencés l'année dernière. La DDFIP a affirmé ne pas sous-estimer cette réforme mais toutes les OS n'y participent pas. Elle a trouvé dommage cette absence car ils auraient pu avoir des informations.

Le DRH n'a pas souhaité répondre à tout ce qui a été dit. La direction s'est rendu à St Jean, Moutiers et Chambéry à la cellule foncière. Ce qui ne correspond pas au mépris dénoncé. Le directeur souhaite mettre en place un pilotage unique car ça manquait. La Direction a bien noté que les agents de St Jean souhaitent rester en CDIF de pleine compétence et ça peut se discuter.

On a des éléments qui sont venus interférer sur l'installation physique des agents. Il peut y avoir des

aménagements sur l'organisation mais il y aura un pôle départemental et une antenne pérenne. Il ne peut pas laisser dire que les agents ne sont pas au courant.

Pour lui, les agents de la mission foncière n'ont pas plus subi de réformes que les autres. S'agissant des géomètres, ça fait 30 ans qu'il entend dire que les géomètres vont partir à l'IGN et ils sont toujours là. La Direction donne des renforts. Enfin, il n'admet pas qu'il soit dit que la Direction est sourde.

Pour Solidaires Finances, nous regrettons la désinformation exercée par certains qui ne contribuent pas à assainir les rapports et à avoir des échanges francs sur une situation catastrophique en termes de mal-être au travail. Nous avons noté que la Direction semble ouverte à des aménagements du projet, aménagements que portent Solidaires Finances Publiques notamment sur la pleine compétence des structures foncières.

Pour Solidaires Finances, le malaise est bien présent et le CHSCT est à ce jour sans solutions. Il n'a jamais été fait de bilan des réorganisations précédentes et de la charge de travail de chaque service foncier. La situation du Service de Publicité Foncière (SPF) n'a pas arrangé le niveau de la charge de ces services fonciers.

Il nous faut donc répondre à ce malaise. Nous avons donc en séance demandé la constitution d'un GT avec l'équipe pluridisciplinaire et la Direction afin d'accompagner les agents.

Contrairement à ce que proposait une représentante de la DDFIP, il ne s'agit pas de proposer des formations aux agents sur la résistance aux changements... Avec des réflexions de ce type, nous comprenons aisément le malaise dans ces services. C'est comme remonter à 2003 pour expliquer une réorganisation de 2021... tout simplement hors du temps, voire hors du coup.

Il y a un malaise, du mal-être et il faut y répondre par des actions concrètes. La proposition d'un intervenant extérieur faite par le Dr Veyrat est une piste à ne pas négliger. Et contrairement à la réaction de la même personne de la Direction (Mme Lametery), il ne s'agit pas de connaître le métier exercé pour réaliser une expertise ergonomique.

D'ailleurs, le chargé de mission nommé par la Direction pour travailler sur le projet n'a pas de compétences foncières particulières, et là cela ne gêne pas cette personne de la Direction...

Il est urgent d'agir et d'envoyer des messages positifs aux agents. Nous sommes contraints par le temps puisque la Direction doit présenter un projet au plus tôt en mai pour application au 01/09/2021.

Nous avons insisté sur la mise en place rapide d'une solution. L'équipe pluridisciplinaire reviendra vers le CHSCT pour faire des propositions.

Le CHSCT s'est terminé sur ce point. Le reste de l'ordre du jour et notamment les questions diverses seront traitées par échange de courriels.

Horaires de ce CHSCT - 9h30-12h40 et 13h45-18h30

Vos représentants Solidaires Finances

Thierry Schutters

Nicolas Boudoux

Patricia Lacotte

Laurent Mariolle

Georges Bizot

Julie Lamouille